

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 03 juin 2021

Présents : Dominique Gahier, Françoise Morin, Denis Munerot, Nicolas Piquet, Véronique Charmasson, Caroline Dulac, Philippe FOURNIER, Christian Lhuillier, Geneviève Pointelin, Elisabeth Vinit_

Secrétaire de séance : Denis MUNEROT

Ordre du jour :

1 - Approbation du précédent compte-rendu

Le compte rendu du précédent conseil municipal est approuvé à l'unanimité.

2 – Retour réunion SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire)

Un projet de transfert de l'école Aragon vers l'école Morel est à l'étude, un audit sur les deux bâtiments est en cours afin d'évaluer les différentes mises en conformité et modifications à apporter suite aux mouvements des classes.

3 – Désignation d'un référent ambroisie

Comme chaque année à cette saison, l'ambroisie à feuille d'armoïse, plante invasive et fortement allergisante par son pollen, refait son apparition au sein de notre territoire. L'ambroisie s'installe dans le Jura depuis quelques années déjà et sa propagation y est croissante, à l'instar des autres départements de la région. La Communauté de Communes cherche à faire régresser localement la présence de cette plante, ce travail passe notamment par la mise en place d'un réseau de référents communaux. Leur rôle consistera à s'informer, informer, prévenir, signaler et à détecter la présence de l'ambroisie afin de procéder à sa destruction. Dans le cadre de cette démarche, la Communauté de Communes vous invite à participer à une séance d'information, de reconnaissance et d'arrachage de la plante sur site à Poligny :
Rendez-vous le samedi 12 juin 2021 de 09h15 à 12h00, parking de l'Intermarché.
Mme DULAC se propose d'être la référente communale.

4 – Point de situation sur les travaux en cours

A/ Travaux d'enfouissement de la ligne à haute tension :

Les travaux actuellement en cours dans les rues de notre village sont réalisés par l'entreprise SNCTP pour le compte d'ENEDIS et consistent à enterrer des câbles de 20 000 volts afin de supprimer la ligne à haute tension qui survole notre village d'Est en Ouest.

Cet enfouissement ne concerne pas le réseau de l'éclairage public, le téléphone, l'alimentation des foyers ou encore la fibre.

Pour autant, cette opportunité a été étudiée par la municipalité tout au moins pour la partie concernant la rue de l'Ecole techniquement plus favorable compte tenu de l'habitat dispersé. Contrairement à ce que chacun pourrait imaginer, les réseaux appartenant à différents propriétaires, leur enfouissement collectivement n'était pas réalisable dans ces circonstances.

B/ La réfection du chemin de la Fin de Vauxelle est terminée après l'ultime pose partielle d'un bi couche.

C/ Les travaux de rénovation des toilettes publiques ont pris fin également avec la pose des accessoires.

D/ S'agissant des travaux prévus cette année, les commandes sont engagées (Columbarium, changements des fenêtres des appartements de l'ancienne école 2^{ème} phase, 3^{ème} tranche de rénovation de l'éclairage public, reprises de voirie). Excepté la rénovation de l'éclairage public qui fait l'objet d'un subventionnement particulier, l'ensemble des autres travaux sont d'ores et déjà subventionnés à hauteur de 30 % par l'Etat dans le cadre de la DETR (Dotation pour l'Équipement des Territoires Ruraux) et devraient l'être d'autant par le Conseil Départemental.

4 – Forêt : Etat d'assiettes 2022

La prévision de vente de bois est la suivante :

- Parcelle n° 12 (bois du bas) pour environ 60 m3 de bois façonnés
- Parcelle n° 30 (bois du haut) pour environ 55 m3 de bois façonnés

S'agissant des houppiers (branchages), cela représente environ 120 stères destinés aux affouagistes.

5 – Elections régionales et départementales (double scrutins)

Elles se dérouleront les dimanches 20 et 27 juin 2021 de 08h00 à 18h00 à la salle de la Grappe.

Chaque électeur sera invité à voter deux fois à chaque scrutin (conseillers régionaux et conseillers départementaux) dans deux bureaux différents qui seront installés simultanément dans la salle de la Grappe, les locaux de la mairie ne permettant pas une telle opération, notamment au regard du contexte sanitaire. Pensez à vous munir de votre propre stylo pour signer la liste d'émargement.

DIVERS

1/ Panneaux de signalisation

Lors du conseil du 08 avril, a été décidé la pose d'un certain nombre de panneaux indicateurs ou directionnels afin de résoudre certaines difficultés de circulation dans le village, notamment celle des poids lourds. Un devis de 1025,27 € HT de l'entreprise SIGNAUX GIROD est retenu par le conseil.

2/ Changement de matériel

Compte tenu des pannes récurrentes de la débroussailleuse utilisée par l'employé communal et de son fonctionnement chaotique, il est décidé de procéder à son renouvellement. Le devis d'un montant de 382,50 € HT. proposé par le groupe JARDIVAL est retenu.

3/ Cartes Avantages Jeunes

Les familles concernées ont reçu les informations relatives à ce dispositif mis en place par la Région BFC. Merci de bien vouloir faire parvenir vos demandes à la mairie au plus tard le 10 juillet.

4/ Transports scolaires

La Région BOURGOGNE/FRANCHE COMTE souhaite vous informer que le site d'inscription aux transports scolaires pour l'année 2021/2021 a ouvert le 07 juin 2021.

Afin que l'élève soit en possession d'une carte ou d'un abonnement valide dès les premiers jours de la rentrée scolaire de septembre, il est conseillé aux familles de s'inscrire avant le 16 juillet 2021.

Pour toute information, consultez le site internet de la Région

5/ Secrétariat mairie

Les jours et horaires d'ouverture de la mairie sont modifiés jusqu'au 1^{er} juillet. En effet, pour satisfaire à une formation, la secrétaire de mairie sera présente le lundi soir et le jeudi en journée en lieu et place du mardi soir et du mercredi en journée excepté la semaine du 21 au 25 sans changement.

La séance est levée à 22h

Prochain conseil le 8 juillet 2021 à 20h

Le secrétaire
Original signé

Le maire
Original signé

+++++

OPERATIONS DE VOTE

**DANS LE CONTEXTE DE L'EPIDEMIE DU CORONAVIRUS, MERCI DE VOUS MUNIR DE VOTRE
PROPRE STYLO POUR SIGNER LA LISTE D'EMARGEMENT**